

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

État des lieux et perspectives de l'emploi et de la formation dans les branches des entreprises de la mobilité

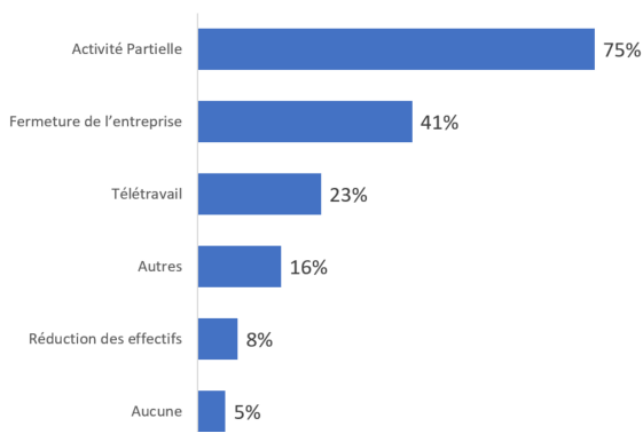
Du 8 au 18 juin 2020, OPCO Mobilités a mené une **enquête** auprès d'un échantillon de **1743 entreprises des branches professionnelles de la mobilité** (services de l'automobile, ferroviaire, transports routiers, transports urbains, transports maritimes, navigation fluviale, ports et manutention portuaire, ports de plaisance, DHCD, agences de voyages, RATP) qui représente au total 210 000 entreprises en France.

L'objectif de cette enquête était de réaliser, d'une part, un **état des lieux de la situation des entreprises pendant la crise sanitaire** causée par l'épidémie de Covid-19, et d'autre part, de **dresser les perspectives sur les mois à venir** en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'alternance.

1. Les mesures prises durant la crise sanitaire

- 75% des entreprises ont eu recours à l'activité partielle, 41 % ont été contraintes de fermer, 23% ont pu organiser le télétravail.

« Quelle(s) mesure(s) avez-vous prise(s) pendant la crise sanitaire ? » (plusieurs réponses possibles)



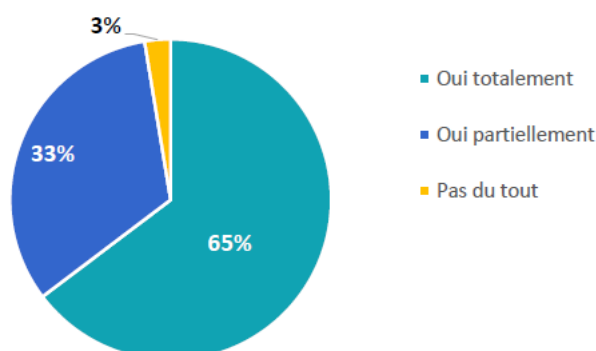
Autres mesures prises (réponse « autres ») :

- Adaptation de l'activité et ou de l'organisation de l'entreprise
- Prise de congés (soldes des compteurs, récupérations, RTT, avances sur CP, congés offerts, etc...)
- Arrêt ou réduction intérimaires / contrats saisonniers / CDD
- Arrêts maladie pour garde d'enfants
- Mesures de protection des salariés (équipement des salariés, adaptation des locaux, désinfection, mise à jour du DUERP...)

2. Situation actuelle des entreprises

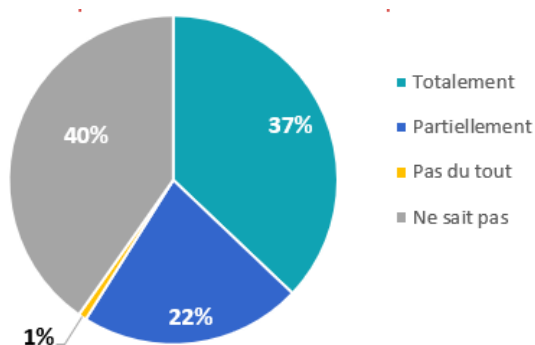
- A ce jour, près des 2/3 des entreprises ont repris leur activité

« Aujourd'hui l'activité de l'entreprise a-t-elle repris ? »



- Parmi celles dont l'activité n'a pas encore totalement repris, près de 3 entreprises sur 4 sont dans l'expectative concernant septembre :
 - Seulement 37% estiment que la reprise sera totale d'ici le mois de septembre
 - 40% n'ont pas de visibilité concernant la reprise d'activité

« Si « oui partiellement » ou « pas du tout » : au 1er septembre, vous estimez que votre activité aura repris ? »



« En termes RH, quelles sont vos principales préoccupations sur les 3 prochains mois ? D'ici la fin de l'année ? »

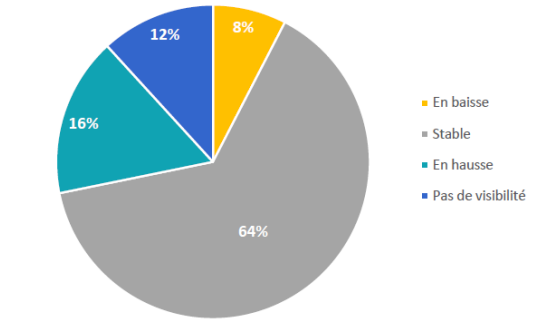
Synthèse des verbatim des entreprises :

- › 3 thématiques ressortent particulièrement :
 - le maintien des emplois au sein de l'entreprise, qui se traduit souvent par un gel des embauches
 - dans une moindre mesure des besoins en recrutement subsistent (création de poste ou remplacements suite à des départs)
 - la mise en œuvre du plan de formation, notamment la réalisation des formations obligatoires ;
- › Dans les entreprises de 300 salariés et plus, on remarque également une forte préoccupation concernant l'organisation du travail et des activités :
 - à court terme pour répondre à la situation dans l'urgence
 - à plus long terme : intégration de nouveaux modes de travail, gestion des équipes, polyvalence, diversification des activités et des métiers...
- › Il est important de noter que beaucoup d'entreprises déclarent ne pas pouvoir encore se projeter sur les sujets RH par manque de visibilité. Elles s'interrogent principalement sur la reprise et la stabilisation de leur activité.

3. Les perspectives en matière d'emploi

- 64% des entreprises prévoient des effectifs stables d'ici la fin de l'année, 8% envisagent une baisse et près de 16% une hausse.

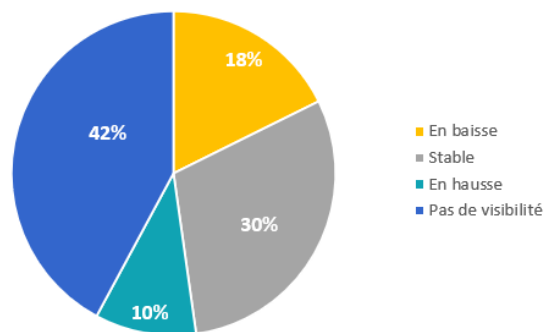
« Comment anticipez-vous l'évolution de vos effectifs d'ici la fin de l'année ? »



4. Les perspectives en matière d'alternance

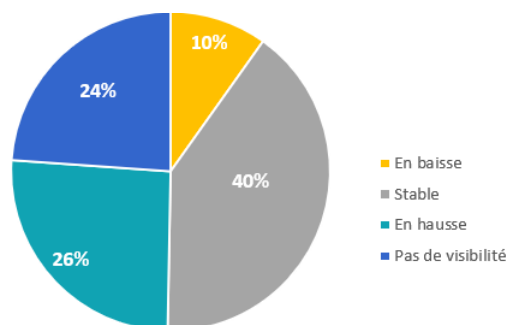
- Une absence de visibilité plus marquée sur le contrat de professionnalisation vs. contrat d'apprentissage (42% vs. 24%)
- Des prévisions plus ambitieuses sur l'apprentissage que sur les contrats de professionnalisation

« Concernant spécifiquement les contrats de professionnalisation, quelles sont vos prévisions en termes de recrutement ? »



Base : entreprises indiquant avoir recours au contrat de professionnalisation (31%)

« Concernant spécifiquement les contrats d'apprentissage, quelles sont vos prévisions en termes de recrutement ? »



Base : entreprises indiquant avoir recours au contrat d'apprentissage (58%)

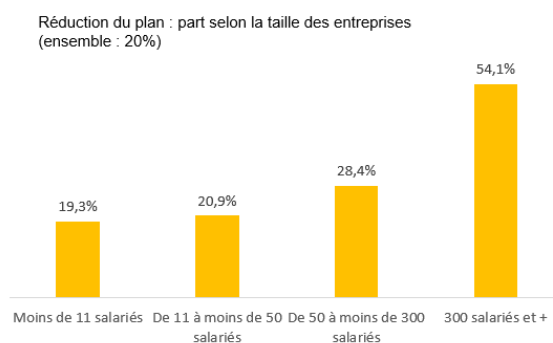
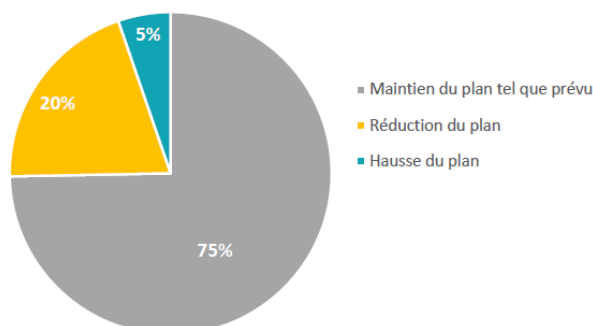
Synthèse des verbatim des entreprises concernant l'alternance :

- Beaucoup d'entreprises évoquent l'incertitude liée à la période
 - Les entreprises qui déclarent manquer de visibilité souhaitent cependant, dans leur grande majorité, maintenir / poursuivre leur politique alternance.
- La question du financement est régulièrement évoquée
 - Certaines entreprises déclarent attendre les annonces de l'Etat et les précisions sur le financement pour relancer leur politique alternance.
 - Le contrat de professionnalisation est régulièrement pointé du doigt pour son coût, jugé trop élevé, au contraire de l'apprentissage
 - La question du report du contrat de professionnalisation vers le Contrat d'apprentissage est également citée, notamment par les plus grandes entreprises
- La volonté est de maintenir les contrats en cours pour la plupart
 - La grande majorité souhaite maintenir les contrats en place
 - Est cependant régulièrement citée la question des fins de contrats dans le contexte actuel : embauche de l'alternant en CDI, poursuite du contrat en alternance sur un diplôme plus élevé, ou de non reconduction sans embauche.
 - Quelques entreprises annoncent qu'elles n'embaucheront pas en CDI ou ne renouveleront pas les contrats en alternance à cause du manque de visibilité.
- Concernant les entreprises déclarant une baisse de leur recours à l'alternance
 - Pour beaucoup, la baisse est la conséquence de causes « habituelles » liées à l'alternance : difficultés à identifier des profils intéressants, manque de motivation des jeunes ...
 - Lorsque la baisse est due à la crise sanitaire, les entreprises évoquent essentiellement une situation temporaire, en attendant une meilleure visibilité sur l'activité de l'entreprise. Elles déclarent notamment prioriser sur le maintien de l'activité de leurs salariés permanents
 - Ce sont surtout les formations de la vente et de la relation client qui semblent concernées par un non-renouvellement.

5. Les perspectives en matière de formation

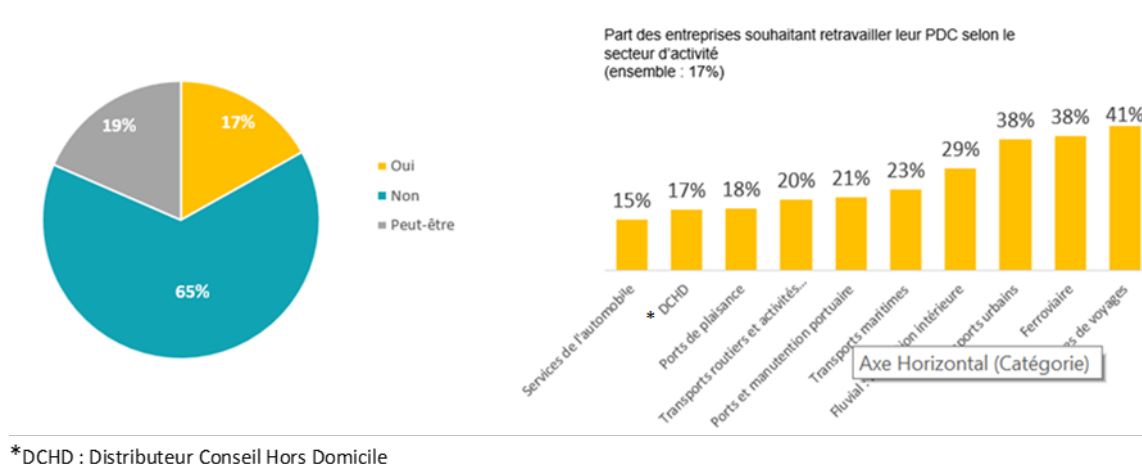
- 20% des entreprises déclarent envisager de réduire leur plan de développement des compétences.

« Quel est l'impact sur le plan de développement des compétences de votre entreprise ? »



- 17% des entreprises souhaitent retravailler leur PDC à l'aune de la crise

« Envisagez-vous de retravailler le plan de développement des compétences compte tenu de la crise sanitaire ? »



Méthodologie de l'enquête

- Enquête réalisée du 8 au 19 juin 2020 auprès de 1 743 entreprises par les conseillers entreprises OPCO Mobilités lors d'un entretien téléphonique
- 50% d'entreprises de 50 salariés et plus
- 50% d'entreprises de moins de 50 salariés
- L'ensemble des branches et régions couvertes avec un minimum représentatif par branche

→ L'intégralité des résultats et les détails de l'enquête sont disponibles [ICI](#).

A PROPOS D'OPCO MOBILITES

OPCO Mobilités est l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité. Automobile, logistique, services et transports (routier, urbain, maritime, fluvial, ferroviaire, touristique).

Chiffres clés

- Budget 2020 : plus d'un 1 Milliard d'€
- 400 salariés au service de :
 - 22 branches & secteurs professionnels et la RATP
 - 1,6 million de salariés
 - 210 000 entreprises
 - 60 000 alternants
 - Un réseau territorial de proximité

CONTACTS PRESSE

OPCO Mobilités

Alexandre Masson

01 74 74 05 25

alexandre.masson@opcomobilites.fr

Agence Influences

Philippe Vogel

06 80 20 70 88

p.vogel@agence-influences.fr